

Maintenir à jour une liste précise des médicaments lors de transitions de soins



Énoncé de la POR

L'équipe suit la procédure organisationnelle du bilan comparatif des médicaments afin de maintenir à jour la liste précise des médicaments lors des points de transitions de soins.

1er test de conformité de la POR

L'équipe suit la procédure organisationnelle pour obtenir le meilleur schéma thérapeutique possible (MSTP) lors des points de transitions de soins.

Comment s'y conformer

- Prendre connaissance de la [Politique relative à la réalisation du bilan comparatif des médicaments](#) et de la [Procédure générique pour réaliser un Bilan comparatif des médicaments \(BCM\)](#) ainsi que des modalités d'application particulières de son secteur (voir annexe 5). Diffuser et expliquer les procédures à l'équipe de soins.
- S'assurer que le MSTP est effectué lorsque requis selon les procédures ou modalités d'application du secteur. Le MSTP doit être signé et daté par le professionnel qui l'a effectué et doit être disponible au dossier de l'utilisateur pour consultation par les autres prestataires de soins.
- S'assurer que le MSTP ait été fait à partir de minimalement deux sources d'informations fiables et à jour. Privilégier l'entrevue avec l'utilisateur si possible. Autres sources d'information possibles : Le dossier de santé Québec du patient, la liste des médicaments de la pharmacie communautaire ou les médicaments apportés par l'utilisateur.
- S'assurer que les renseignements sur les médicaments et produits pris par l'utilisateur mais non prescrits sont consignés au MSTP ou sur l'Autoquestionnaire DT6302 : Les médicaments en vente libre, le cannabis à des fins médicales, les suppléments, les vitamines, tous les remèdes traditionnels ou complémentaires ou à base de plantes médicinales, les échantillons reçus et les médicaments de recherche.
- S'assurer que les allergies et réactions indésirables aux médicaments sont documentées sur le MSTP ou l'Autoquestionnaire (médicament en cause et type de réaction associée).
- Faire un rappel aux équipes de l'importance de transmettre les informations pertinentes aux usagers et à leurs proches aidant et de consigner au dossier les informations données.

2e test de conformité de la POR

L'équipe suit la procédure organisationnelle pour résoudre les divergences entre les médicaments lors des transitions de soins en temps opportun.

Comment s'y conformer

- Le MSTP doit être comparé à ce qui a été récemment prescrit ou à ce qui est prévu de le faire. S'assurer que les divergences entre les médicaments réellement pris par l'utilisateur et la liste utilisée sont identifiées et documentées par un membre au sein de l'équipe ayant les compétences pour le faire, selon les modalités d'application particulières à chacun des secteurs.
- Vérifier que les divergences identifiées sont documentées et communiquées au prescripteur de l'ordonnance; celui-ci doit résoudre les divergences conformément à la procédure organisationnelle.
- S'assurer que la résolution des divergences est documentée sur le MSTP ou au dossier de l'utilisateur par le prescripteur. La résolution doit être clairement documentée et consignée au dossier de l'utilisateur afin d'informer tous les autres prestataires de soins; cette documentation prend souvent la forme d'une prescription.
- Faire un rappel aux équipes de l'importance de transmettre les informations pertinentes aux usagers et à leurs proches aidants quant aux changements apportés à leur médication et de consigner au dossier les informations données.



3e test de conformité de la POR

L'équipe suit la procédure organisationnelle pour déclarer les incidents qui causent ou auraient pu causer préjudice à un usager lié à la tenue d'une liste précise des médicaments lors des points de transitions de soins comme incidents et accidents survenus lors de la prestation des soins et services.

Comment s'y conformer

Ces incidents peuvent être liés au maintien d'une liste précise de médicaments lors des transitions de soins et comprennent les cas où le MSTP ou le BCM n'est pas effectué, est effectué de façon incorrecte ou n'est pas effectué en temps opportun.

Pour déclarer un incident survenu avec un médicament, le processus est le même que pour tout incident-accident : veuillez-vous rendre au [Déclaration Incident Accident \(AH-223\): CISSS Laurentides](#).

Les gestionnaires doivent effectuer les analyses sommaires des erreurs de médicaments ainsi que les suivis nécessaires aux déclarations AH-223 émises.

Maintenir à jour une liste précise des médicaments lors de transitions de soins

4e test de conformité de la POR

L'équipe participe à des activités d'apprentissage continues sur la procédure du bilan comparatif des médicaments afin de maintenir une liste précise des médicaments lors des transitions de soins.

Comment s'y conformer

Formations en soins infirmiers :

Urgence, soins de courte durée et cliniques externes :

Vidéo : http://cissslarentides.intranet.reg15.rtss.qc.ca/fileadmin/intranet/cisss_laurentides/Portail_clinique/Dossiers/Formation_BCM_2024.pdf

Hébergement :

[Vidéo - Les étapes 1 à 3 du processus BCM en hébergement de longue durée disponible sur l'ENA \(16574\)](#)

Formations pour les médecins :

Urgence, soins de courte durée et cliniques externes :

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=EOoQ3-9qJyA>

Hébergement :

[Vidéo - BCM en hébergement volet médical disponible sur l'ENA \(16577\)](#)

5e test de conformité de la POR

L'équipe participe à des activités visant à améliorer la procédure du bilan comparatif des médicaments afin de maintenir à jour une liste précise des médicaments lors des transitions de soins, dans le cadre du plan intégré d'amélioration de la qualité de l'établissement.

Comment s'y conformer

Afin d'évaluer le niveau de conformité de la POR Liste de médicament on doit :

- Effectuer des [audits](#) selon la [programmation](#) du Programme d'audit du CISSS
- Analyser et [diffuser](#) les résultats obtenus
- Réaliser un plan d'action, au besoin, selon les résultats obtenus
- Échanger avec les équipes pour trouver des pistes d'amélioration


L'analyse des incidents et accidents liés à la tenue à jour d'une liste précise des médicaments lors des transitions de soins peut également contribuer à l'amélioration de la procédure du bilan comparatif. La rétroaction à l'équipe des résultats des audits et de l'analyse des rapports d'incident doit être effectuée régulièrement.

Page intranet


Incontournables

[Agrément](#)
[Bibliothèque/Services documentaires](#)
[Bilan des éclosions - PCI](#)
[Concert clinique](#)
[Repérage d'un employé à risque suicidaire](#)
[Démarche Branchés santé](#)
[ENA - Formation](#)
[Médicaments](#)
[Partenariat de soins et de services](#)
[Mesures d'urgence](#)
[Santé Québec](#)
[Situation dans les urgences](#)

Département clinique de pharmacie

 Guides de médicaments

- Guide IV Néonatalogie et pédiatrie
- Guide IV Adulte
- Plan de contingence GUIDE IV Adulte (en cas de panne du site internet)
- King Guide (compatibilités)
- Guide d'administration des antibiotiques sur pompe CADD

 Applications cliniques

- Rx-Vigilance
- Rx-Photo

 Bilan comparatif des médicaments (BCM)

 Médicaments de niveau d'alerte élevé Double vérification obligatoire

 Médicaments dangereux

 Abréviations interdites

[Nous joindre](#) ▼
[Politiques, procédures et règles](#) ▼
[Marches à suivre et guides](#) ▼
[Ententes](#) ▼